

Référentiel de Compétition
MÉTIER N° 21
PLÂTRERIE ET
CONSTRUCTION SÈCHE

Soumis par :

Xavier ROUSSEL-GALLE

Gildas MOROUX

Christophe PÉGNÉ

Gaby SAVAY

TABLE DES MATIÈRES

1.	NOM ET DESCRIPTION DU MÉTIER	3
2.	CONNAISSANCES ET PORTÉE DU TRAVAIL.....	4
3.	LE SUJET D'ÉPREUVE.....	5
4.	NOTATION	6
5.	EXIGENCES DE SÉCURITÉ LIÉES AU MÉTIER	8
6.	ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX	9

1. NOM ET DESCRIPTION DU MÉTIER

LE NOM DU MÉTIER EST PLÂTRERIE ET CONSTRUCTION SÈCHE

DESCRIPTION DU MÉTIER

Le métier de Plâtrerie et Construction sèche comprend l'aménagement, la finition et la décoration des bâtiments par l'utilisation d'éléments et de matériaux principalement à base de plâtre :

- La réalisation d'ouvrages en plaques de plâtre cartonnées, y compris le montage de l'ossature métallique, la mise en œuvre des systèmes d'isolation et la finition ;
- La pose de décors et de moulures préfabriquées à base de plâtre ;
- L'application d'enduits pelliculaires intérieurs, colorés ou non, lisses ou texturés ;
- La fabrication d'élément en staff ;
- L'application d'enduits base plâtre, colorés ou non, lisses ou texturés.
- La pose d'éléments sur ossature métallique (plaques techniques, base ciment, nergalto, etc.) ;
- L'application de produit type RPE et RSE (Revêtement plastique épais et revêtement semi-épais).

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES AU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTITION

Le Référentiel de Compétition Métier ne contient que des informations relatives au métier. Il doit donc être utilisé en association avec le règlement de la Compétition Nationale des Métiers et ne peut contredire ce Règlement. En cas de contradiction qui resterait dans le présent document, c'est le Règlement de la Compétition qui prime.

Seuls les procès-verbaux de pose des fournisseurs acteront les bonnes mises en œuvre et l'évaluation des ouvrages.

Les éléments ci-dessous :

- La pose des plaques horizontales n'est pas autorisée sur partie plane.
- Les plaques seront vissées au maximum tous les 20 cm en cloison et 15 cm en plafond.
- Les plaques seront posées directement au sol, pour des raisons de stabilité de l'ouvrage.

Techniques autorisées pour la réalisation du sujet libre :

- Le trainage de moulure sur table ;
- La pose de moulure ;
- Le trainage de moulure réalisé à même le support ;
- Les enduits pelliculaires teintés
- Les enduits au plâtre teinté ;
- Pose de plaques sur ossature ou collées ;
- Enduisage par la technique du pochoir ;
- Réalisation d'éléments fabriqués par moulage, uniquement pendant l'épreuve.

Toutes techniques supplémentaires pourront être proposées sur le forum et seront ou non validées par l'équipe métier.

2. CONNAISSANCES ET PORTÉE DU TRAVAIL

La compétition est une démonstration et évolution de tout ou partie des compétences associées avec le métier en question. Le sujet d'épreuve est uniquement composé de travaux pratiques.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

Les compétences techniques sont les suivantes :

- Lire et comprendre les instructions et plans du sujet d'épreuve ;
- Rechercher dans les documents techniques les solutions les plus adaptées pour répondre aux exigences du projet dans le domaine des performances et de l'esthétique ;
- Implanter l'ouvrage et installer son poste de travail ;
- Construire des ouvrages en plaque de plâtre sur ossature ;
- Couper, assembler et fixer des éléments de décor préfabriqués contenant du plâtre ;
- Réaliser des enduits à base plâtre (pelliculaire ou non), colorés ou non, lisses ou texturés ;
- Réaliser l'ensemble de la finition afin d'obtenir un revêtement prêt à peindre ou à laisser dans cet état ;
- Fabriquer des éléments en staff, par trainage ou moulage ;
- Réaliser des supports sur ossature métallique pour enduit plâtre.

Avoir un haut degré de précision (± 1 mm pour les dimensions inférieures à 300 mm et ± 2 mm pour les dimensions plus élevées que 300 mm).

COMPÉTENCES THÉORIQUES

Les connaissances théoriques sont requises, mais ne seront pas testées à proprement parler :

Elles sont limitées au minimum nécessaire pour mener à bien le travail pratique :

- Lire et interpréter les plans et les détails du sujet ;
- Réaliser des croquis et des plans de détail d'exécution ;
- Connaître les tracés géométriques ;
- Analyser les performances requises dans l'ouvrage du sujet ;
- Avoir une connaissance générale des matériaux et de leurs techniques de mise en œuvre

La connaissance des règles et règlements de compétition ne sera pas testée.

TRAVAUX PRATIQUES

Le sujet d'épreuve inclut :

- La construction en plaques de plâtre y compris la mise en œuvre de l'ossature, l'isolation acoustique ou thermique, la finition des surfaces, des angles et des arêtes ;

Une partie décoration peut être réalisée :

- Avec des éléments préfabriqués contenant du plâtre ;
- Avec des enduits intérieurs colorés ou non, lisses ou texturés.

Les matériaux suivants peuvent être utilisés :

- Ossatures métalliques ;
- Des plaques de plâtres cartonnées d'une épaisseur comprise entre 6 et 25 mm ;
- Accessoires correspondants de pose et de finition ;
- Matériaux isolants (laine de verre, laine de roche, polystyrène, etc.) ;
- Éléments préfabriqués de décor en plâtre ;
- Enduits de plâtre y compris les additifs, adjuvants, colorants et accessoires de pose ;
- Tout produit complémentaire à ces matériaux.

3. LE SUJET D'ÉPREUVE

FORMAT / STRUCTURE DU SUJET D'ÉPREUVE

Le format de l'épreuve est évolutif, il se décompose en plusieurs ouvrages venant s'ajouter au fur et à mesure les uns sur ou contre les autres. Chaque ouvrage est indépendant l'un de l'autre pour la notation.

La majeure partie de l'épreuve est imposée et commune à l'ensemble des candidats. Une partie libre évaluant la créativité des candidats pourra être prévue.

La réalisation d'un ou plusieurs ouvrages sera chronométrée dans le cadre d'une épreuve de rapidité (« speed module »).

Le sujet d'épreuve est développé par l'équipe métier sous la conduite de l'expert (Président de jury). L'industriel partenaire pourra apporter son assistance technique dans le cas de l'utilisation d'un nouveau produit.

ORGANISATION DE LA COMPÉTITION

- **Compétition régionale**

Sujet commun regroupant les techniques de bases utilisées en compétition, construction sur ossature métallique, bandes et finition, pose de moulure, enduit pelliculaire décoratif.

- Tronc commun, construction sur ossature métallique en plaques de plâtre (6 heures)
- Pose de bandes et finition (3 heures)
- Pose de moulures et enduit décoratif (2 heures)

- **Compétition nationale (1^{re} partie)**

Épreuve de présélection avec la totalité des candidats en Centre d'excellence ou dans un autre centre pouvant accueillir l'épreuve, l'hébergement, etc. (en avril de la même année que la finale).

Validation des compétences liées à la construction et à la finition.

- Construction sur ossature métallique et pose de plaques de plâtre (2 modules de 5 à 6 heures)
- Module de pose de bandes et finition (Finition Q1, Q2, Q3, Q4) (3 heures)

- **Compétition nationale (2^e partie)**

Épreuve de sélection pour intégrer l'Équipe de France de Plâtrerie et construction sèche, finale à 5 candidats.

Validation des compétences connexes liées aux métiers du plâtre, la totalité des épreuves se fera au format « SPEED MODULE ».

- Construction sur ossature métallique et plaques de plâtre (noté à hauteur de 15 %) (3 heures)
- Pose de bandes et finition (noté à hauteur de 15 %) (3 heures)
- Fabrication de gabarit et trainage de moulures (3 heures)
- Pose de moulures et enduit décoratif (3 heures)
- Sujet libre (2 heures) regroupant au minimum 4 techniques et en utilisant les gestes et matériaux des métiers du plâtre. Aucun élément préfabriqué ou pré-usiné ne sera accepté pour cette épreuve.

DISTRIBUTION / CIRCULATION DU SUJET D'ÉPREUVE

Afin de s'entraîner sur les attendus des épreuves, il est conseillé de travailler sur les anciens sujets, disponibles sur le site internet de WorldSkills France (<https://www.worldskillsfrance.org/la-competition/metiers-en-competition/platrerie-constructions-seches>), ou sur des modules proposés par l'Expert national et mis à disposition sur le forum.

4. NOTATION

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Répartition des points par critères.

Le tableau ci-dessous permet de présenter la répartition des points par domaines.

Le total est toujours sur 100.

Cette répartition type peut être soumise à une modification suivant le sujet proposé.

SECTION	Domaines de compétences	NOTE		
		Judgement (si applicable)	Measurement	Total
A	Cotations		X	18
B	Équerrage		X	6
C	Niveau		X	6
D	Aplomb		X	7
E	Conformité technique		X	16
F	Finition des bandes		X	15
G	Organisation et gestion du travail		X	6
H	Sujet libre		X	10
I	Speed module		X	10
J	Liste matériaux pour la construction		X	6
	Total =	0 %	100 %	100

SPÉCIFICATION D'ÉVALUATION DU MÉTIER

Pour information, le « Judgement » est une notation subjective qui fait appel à l'appréciation des membres du jury (exemple : esthétique, finition...) Le « Measurement » est une notation objective correspondant à des critères mesurables (exemple : dimensions, tâche réalisée ou non...).

- Les tolérances pour la structure métallique et les plaques de plâtre : ± 1 mm pour les dimensions inférieures à 300 mm ; ± 2 mm pour les dimensions comprises entre 300 mm et 1200 mm ; ± 3 mm pour les dimensions supérieures à 1200 mm.
- Les tolérances en planéité et rectitude des enduits et de la finition : ± 1 mm pour les dimensions inférieures à 500 mm ; ± 2 mm pour les dimensions comprises entre 500 mm et 1500 mm ; ± 3 mm pour les dimensions supérieures à 1500 mm.

- Les tolérances pour les moulures et l'ornementation : ± 1 mm pour les dimensions inférieures à 300 mm ; ± 2 mm pour les dimensions supérieures à 300 mm.
- L'épreuve de rapidité sera notée de la manière suivante : le candidat ayant terminé le premier aura tous les points alloués, le suivant aura 0,5 point de moins et ainsi de suite de manière dégressive jusqu'à 0. Les candidats arrivés 9^e ou au-delà ne recevront pas de point sur cette épreuve.

5. EXIGENCES DE SÉCURITÉ LIÉES AU MÉTIER

- Tous les candidats doivent apporter et utiliser les EPI propres à notre métier, lorsqu'ils utilisent un outil manuel, électrique ou mécanique, ou tout équipement susceptible de causer ou de créer des éclats et des fragments pouvant blesser.
- Tous les candidats doivent apporter et utiliser :
 - Des vêtements de protection ;
 - Des chaussures de sécurité.
- Les candidats doivent maintenir en permanence le sol propre et leur espace de travail libre de tout obstacle.
- Le manquement d'un candidat aux règles de sécurité ou aux instructions peut entraîner la perte de point pour le critère G.
- Les jurés porteront les équipements de protection individuelle appropriés lors de l'inspection, de la vérification ou toute manipulation du sujet d'épreuve des candidats.

6.ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX

LISTE D'INFRASTRUCTURES

La liste des infrastructures reprend tous les équipements courants, matériaux et installations mis à disposition des compétiteurs sur les espaces de concours en général.

Liste d'infrastructures fournies aux candidats :

- Visseuse plaquiste ;
- Visseuse à mandrin ;
- Embout de malaxage (enduit pelliculaire et bandes) ;
- Malaxeur (enduit plâtre) ;
- Niveaux (2 m, 1,20 m, 60 cm, 30 cm) ;
- Scie sauteuse ;
- Laser ;
- Bandes de vis 25 mm et 35 mm ;
- Chevêtre (pour le stockage des matériaux) ;
- Tous les matériaux concernant le sujet imposé (ossatures métalliques, plaques de plâtres, vis, moulures, etc.) ;
- Table (fabrication et trainage de moulures).

MATÉRIAUX, ÉQUIPEMENTS ET OUTILS QUE LES COMPÉTITEURS APPORTERONT DANS LEUR CAISSE À OUTILS

La liste suivante est le minimum proposé que chaque candidat doit apporter :

- Mètre pliant ou à ruban (2 mètres minimum),
- Équerre maçon,
- Équerre talon,
- Truelles de différents types,
- Couteaux et spatules de plâtrier/plaquiste,
- Sceaux (enduit pelliculaire et bandes),
- Taloches de différents types,
- Boîte à coupe, scie à onglet,
- Marteau,
- Scies à bois et métal,
- Scies spéciales pour plaque de plâtre,
- Papier abrasif,
- Bols caoutchouc,
- Pinceaux,
- Cisailles,
- Crayons,
- Calculatrice,
- Taloche éponge,
- Cordeau traceur,
- Sacoche,
- Rabot surform,
- Cutter,
- Serre-joints de 22 cm,
- Balayette,
- Critérium,
- Gomme,
- Règles aluminium,
- Compas,

- Tous les matériaux composant le sujet libre.

Cette liste n'est pas restrictive.

Les outils électroportatifs sont autorisés sauf ceux pouvant engendrer des blessures au public ou provoquant trop de bruit et de poussière.

Une liste complémentaire pourra être distribuée lors du séminaire de préparation à la Compétition Nationale et/ou apparaître sur le sujet d'épreuve.

Tout matériel supplémentaire sera examiné, validé ou non, par les jurés avant le début de la compétition en C-1.

MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS INTERDITS SUR L'ESPACE DE COMPÉTITION

Toutes les sections de métal peuvent être coupées à l'aide des outils suivants : cisailles, grignoteuse manuelle ou électrique, guillotine. En conséquence, les scies électriques de type disqueuse sont interdites pendant la compétition.

Toutes les moulures de panneau et de corniche doivent être coupées à la main. En conséquence, les scies à onglets électriques sont interdites durant la compétition.

Une liste complémentaire pourra être distribuée lors du séminaire de préparation à la Compétition Nationale, présentée sur le forum et/ou apparaître sur le sujet d'épreuve.